



## DROITS DES ENFANTS

NON à la casse des droits sociaux-éducatifs et de protection  
NON aux baisses de crédits pour les services publics  
POUR le respect du principe d'universalité des droits !

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) impose des obligations aux 197 États signataires, dont la France. L'intérêt supérieur de l'enfant est posé en principe essentiel, en cohérence avec ceux de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.

- ✓ Il en est ainsi du **droit à l'éducation** qui ne devrait laisser aucun enfant exclu des bancs de l'école, quelles que soient ses conditions de vie, de nationalité, de handicap ou la situation administrative de ses parents.
- ✓ Il en est ainsi du **droit à être protégé** contre toute forme de mauvais traitement, d'atteintes ou de brutalités physiques ou mentales, d'exploitation, incluant les violences sexuelles.
- ✓ Il en est ainsi du **droit à la non détention** des mineurs dans les centres de rétention administrative et d'un emprisonnement en dernier recours uniquement, dans le cadre d'une justice spécialisée.
- ✓ Il en est ainsi du **droit à un logement** digne et salubre qui permette l'épanouissement de l'enfant.
- ✓ Il en est ainsi du **droit à la santé, à une alimentation** saine et accessible.

### ... SAUF QUE ...

- X Le service public d'éducation peine à assurer ses missions au quotidien : classes surchargées, enseignant-es non remplacé-es, matières non assurées... De plus, les annonces ministérielles prévoient la suppression de 4000 postes pour la rentrée 2025 !
- X L'inclusion scolaire est en grande souffrance : 600 élèves notifiés non accompagnés dans le 31.
- X L'aide sociale à l'enfance est en danger. Avec les annonces de baisses massives des budgets pour les conseils départementaux (-160 millions d'euros pour la Haute-Garonne !) dans un contexte déjà très dégradé.
- X Des services de prévention (PMI, santé scolaire ...) sont dans un état pitoyable.
- X 115 débordé, presque 300 enfants à la rue à Toulouse, familles qui retournent à la rue en quittant la maternité ! L'accès aux droits à l'hébergement et au logement sont de plus en plus dégradés.
- X Le gouvernement veut criminaliser toujours plus les sans-papiers et exilé.e.s, restreindre leurs droits, notamment celui à la santé via la fin de l'Aide médicale d'État. Ce qui précarisera, en conséquence, l'accès aux droits de leurs enfants.

**Nous, syndicats et associations, porteuses de valeurs conformes à la CIDE,**

**faisons le constat d'une situation qui se dégrade d'année en année et**

**qui met à mal les droits des enfants les plus élémentaires voire qui les en prive.**

**Face aux annonces de rigueur budgétaire et à la nouvelle loi immigration qui s'annonce**

**nous rappelons que les droits des enfants sont inaliénables**

**et ne sauraient faire les frais de choix politiques inacceptables.**

**Nous appelons à faire du 20 novembre un moment fort de mobilisation !**

**RENDEZ-VOUS mercredi 20 novembre à 16h**

**Square Charles De Gaulle, Toulouse**

**Tables, prises de parole**